

ABONNEMENT.

Saumur, 30 fr.
6 mois, 16
Trois mois, 9
Paris, 35 fr.
6 mois, 18
Trois mois, 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 MAI

LA DÉSFFECTATION DU PANTHÉON

Pendant tout le cours de la journée de
mercredi, une grande animation a régné
autour du Panthéon; dans la matinée, la
commission des funérailles de Victor Hugo
est venue visiter le monument de M. Souf-
flot, et elle a fait une longue inspection des
caveaux. M. Ledeschault, architecte, chargé
de la conservation de l'édifice, avait été con-
voqué, et il a également eu à faire un rap-
port relatif aux transformations immédiates
que doit subir l'intérieur du Panthéon pour
la solennité de lundi.

Ce que l'on peut trouver inconcevable,
c'est que cette prise de possession se soit ef-
fectuée sans que ni l'archevêque, ni le doyen
aient été préalablement prévenus. Il n'eût
été que convenable de laisser le temps aux
chanoines de Sainte-Geneviève de prendre
leurs dispositions pour mettre en lieu sûr
les vases sacrés et les divers objets qui ser-
vaient à l'exercice du culte.

Mais les athées qui nous gouvernent s'oc-
cupent bien des convenances quand leur pas-
sion antireligieuse est en jeu!

Le service divin était célébré tous les jours
au Panthéon par le doyen, M. l'abbé Bonne-
foy, le vice-doyen, M. l'abbé Bernard, et un
chapelain, M. Pousset. D'après le décret
qui avait établi le chapitre de Sainte-Gene-
viève, ces ecclésiastiques devaient prier pour
les morts auxquels l'Etat donnerait la sépul-
ture.

Si la désaffectation du Panthéon n'avait
pas eu lieu, les dépouilles de Victor Hugo
auraient pu être déposées quand même dans
les caveaux, à côté des tombeaux de Vol-
taire, de Rousseau et du maréchal Lannes.
Cabanis, en effet, qui y a été inhumé, avait
des idées philosophiques absolument maté-
rialistes. L'Empereur ne pensa pas pourtant
que cela dût le priver des honneurs du Pan-
théon.

Mais ce système transactionnel ne peut

plus être mis en question, puisque la désaf-
fectation a été prononcée, et qu'actuellement
il n'est même plus permis aux chanoines de
Sainte-Geneviève de dire la messe au Pan-
théon. On sait que ces chanoines se recru-
taient d'une façon très-démocratique, c'est-à-
dire par la voie du concours. M. Freppel,
M. Duquesnay ont fait partie du chapitre de
Sainte-Geneviève, et l'on peut affirmer qu'il
a été une pépinière de prélats éminents, de
prédicateurs distingués. M. l'abbé Bonnefoy,
le doyen actuel, s'était passionné pour le
grand monument dédié à la patronne de Pa-
ris. Il avait écrit une série d'opuscules con-
tenant l'histoire de Sainte-Geneviève, et don-
nant sur les peintures, les objets d'art qui
existent au Panthéon les renseignements les
plus précieux.

Depuis deux années, le Parlement ayant
supprimé le crédit affecté aux chanoines de
Sainte-Geneviève, ils ne coûtaient plus rien
à l'Etat, qui avait seulement laissé à leur dis-
position quelques objets culturels dont un
inventaire a été dressé, et pour lequel un re-
colement était fait tous les ans par un agent
des domaines.

La désaffectation va nécessairement en-
traîner de très-grosses dépenses: la nomi-
nation d'un conservateur, la création d'em-
plois, des allocations d'entretien très-fortes,
et enfin l'achèvement de la décoration. Mais,
bah! la France n'est-elle pas assez riche?

LE PANTHÉON ET M. GUIZOT.

Tous les journaux républicains exhu-
ment avec complaisance une ordonnance du
26 août 1830, rendue par le roi Louis-Phi-
lippe sur la proposition de M. Guizot, mi-
nistre de l'intérieur, et aux termes de la-
quelle le Panthéon cessait d'être affecté au
culte. Mais ils n'ont garde de rappeler les
regrets que cet acte causa à M. Guizot, son
auteur. Voici comment il s'exprime à ce su-
jet dans ses Mémoires; qu'on médite ces gra-
ves paroles:

« Parmi les monuments dont on reprit

alors les travaux, un seul, le Panthéon, fut
pour moi l'occasion d'une faute et faillit
amener d'assez graves embarras. Qu'une
nation honore avec éclat les grands hommes
qui l'ont honorée, c'est un acte juste et un
sentiment généreux; mais on n'honore pas
dignement les morts si la religion n'est pas
là pour accueillir et consacrer les homma-
ges qu'on leur rend; c'est à elle qu'il appar-
tient de perpétuer les souvenirs et de pren-
dre sous sa garde des tombeaux. Les morts
les plus illustres ont besoin de reposer dans
les temples où l'immortalité est proclamée
tous les jours; et leur culte est bien froid et
bien précaire quand on le sépare du culte
de Dieu. Ce fut, en 1791, une fautive et mal-
heureuse idée d'enlever l'église Sainte-Gene-
viève aux chrétiens pour la dédier aux
grands hommes, et le nom païen de Pan-
théon, auquel vint bientôt s'accoler le nom
odieux de Marat, fit tristement éclater le
caractère de cette transformation. Elle était
abolie en 1830, le grand esprit de Napoléon
I^{er} en avait compris le vice, et, en laissant
les grands hommes dans l'église Sainte-Ge-
neviève, il avait décidé qu'elle serait rendue
au culte chrétien. Le roi Louis XVIII avait
poursuivi cette pensée de réparation intelli-
gente et morale.

» En fait, l'œuvre n'était qu'imparfai-
tement accomplie; mais, en principe, elle était
décrétée. Nous rentrâmes dans la mauvaise
voie. Le Panthéon fut rendu aux seuls
grands hommes. Ce fut, au milieu de notre
résistance générale aux prétentions révolu-
tionnaires, un acte de complaisance pour
une fantaisie élevée, mais déclamatoire, et
qui méconnaissait les conditions du but au-
quel elle aspirait. J'avais, en commettant
cette faute, un secret sentiment de déplai-
sir. »

Que les républicains, puisqu'ils présentent
tant les exemples de M. Guizot, aillent jus-
qu'au bout, et s'épargnent les regrets qu'il
exprime avec tant de force. Sans idée reli-
gieuse, point d'honneurs respectueux ren-
dus aux morts; on verra cela par les obsè-
ques de Victor Hugo, qui ne seront malgré
tout qu'une énorme parade.

Chronique générale.

LES OBSÈQUES DE VICTOR HUGO.

La commission d'organisation des obsè-
ques de Victor Hugo s'est réunie hier soir
à cinq heures pour prendre connaissance
des protestations qui lui ont été adressées
au sujet de l'itinéraire arrêté. Il n'est pas
probable que cet itinéraire soit modifié.

Les corps officiels et les députations ont
été invités à se rendre sur le plateau de l'Ar-
cade-Triomphe, le lundi 4^{er} juin, avant dix
heures et demie du matin. Après cette heure,
on ne sera pas admis dans l'enceinte.

On a annoncé par erreur que des salves
d'artillerie seraient tirées jour et nuit à par-
tir de l'exposition du corps de Victor Hugo.

Vingt et un coups de canon seront tirés
à l'hôtel des Invalides, seulement lors de la
levée du corps, et seront continués de demi-
heure en demi-heure jusqu'à l'arrivée au
Panthéon.

Pendant la veillée des funérailles, l'inté-
rieur de l'Arc-de-Triomphe restera dans
l'ombre et la place sera éclairée par les tor-
ches de vingt-quatre gardes municipaux et
cuirassiers, et des feux qui brûleront jusqu'à
trois heures du matin.

Il est convenu que les discours seront
prononcés au Panthéon: par le maire de
Besançon, MM. Claretie, Henri de Bornier,
Louis Ulbach, le sénateur italien Massarani,
au nom de l'Italie, et par un étudiant, au
nom de la jeunesse des écoles.

La décision prise par le gouvernement de
faire suivre le boulevard Saint-Germain par
le cortège funèbre de Victor Hugo, met en
fureur les cercles intransigeants.

Leurs doléances, leurs récriminations vont
jusqu'à la menace. « Ah! ça, sont-ils fous,
au conseil, écrit le journal de M. Henri Ro-
chefort. » Le cabinet choisit cet itinéraire et
il prétend faire au poète que nous pleurons
des obsèques triomphales! C'est la dernière
des maladresses, si ce n'est la dernière des in-
jures. A ce flambeau de Paris, c'était Paris

10 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE DRAME

DU

MARCHÉ-NOIR

PAR M. CH. SAINT-MARTIN.

IV

LA VIEILLE ROSE

Georges revint avec sa mère au château des
Ormes, mais pendant toute la route, assis au fond
de son élégant coupé, il resta profondément silen-
cieux.

Sa pensée errait sans cesse de Françoise au
comte d'Iran et des événements de la nuit à l'in-
terrogatoire qu'il venait de subir.

Il cherchait dans quel but la Providence avait
sini mêlé sa destinée à celle d'une jeune fille dont
il avait depuis longtemps admiré les qualités et le
charme, et la crainte que Françoise eût été victime
d'un assassinat, faisait passer dans ses veines un
douloureux frisson.

Lorsqu'il arriva au château, il se hâta de changer
de vêtements, lava avec soin ses légères blessures
et s'étendit dans un fauteuil où le sommeil le gagna
promptement.

Pendant ce temps, la police continuait vainement
ses investigations. On interrogea un grand nombre
de personnes, on fouilla plusieurs caves et quel-
ques maisons, on visita les bords de la Loire, on
chercha partout des traces de pas ou de voiture,
mais on ne put rien découvrir.

La pharmacie du Marché-Noir, après les forma-
lités d'usage et un procès-verbal minutieux, rentra
dans l'ordre accoutumé.

Julien, le vieil employé, servit la clientèle et
recommença, comme la veille, à verser l'argent
dans la caisse du comptoir. Un grand nombre de
personnes vinrent à la boutique pendant quelques
jours, mais le silence absolu de Julien eut vite
raison de la curiosité publique.

Malheureusement, M. Jacobs était toujours gra-
vement atteint.

Le pauvre homme avait reçu une commotion
trop forte, et sa raison semblait à jamais ébranlée.
Il dormait peu, ne mangeait qu'avec répugnance,
passait tout son temps dans sa chambre, sur une
chaise, près de la fenêtre, et répondait à peine aux
questions qu'on lui adressait.

Plusieurs fois le juge d'instruction ou le commis-
saire de police vinrent s'asseoir près de lui et
essayèrent de mille façons d'obtenir quelques
détails sur les heures qui avaient précédé le crime
et sur le signalement de l'inconnu qui était venu
le chercher. Le pharmacien divaguait toujours.

Quand on lui parlait de sa fille il ramenait la
conversation sur la caisse et le coffre-fort. La
pensée de Françoise paraissait avoir disparu de
son esprit.

— Ma fille? disait-il avec un singulier accent de
sincérité mêlé d'égarement; ma fille? Je n'ai pas
de fille!

— Mais si, monsieur Jacobs, reprénaient les
magistrats ou les voisins, vous avez une fille, M^{lle}
Françoise.

— Ah! oui, Françoise; c'est elle peut-être qui
a ouvert le coffre-fort... Il faut qu'on l'arrête et
qu'on l'interroge...

— Comment voulez-vous qu'on l'arrête, mon
pauvre monsieur Jacobs, puisqu'elle a disparu?

— Elle a disparu?... Vous le voyez bien, c'est
elle qui a volé, il faut la retrouver.

— Vous aviez la clef de votre coffre-fort?

— Je l'ai encore, la voici! Mais je la garde...

— Comment voulez-vous, monsieur Jacobs,
que M^{lle} Françoise ait pu, à elle seule, forcer la
caisse?

— Je ne sais pas... avec Julien, peut-être.

A-t-on interrogé Julien?

Les magistrats restaient fort surpris de ces
étranges réponses. Soupçonner Julien était impos-
sible. On l'avait interrogé un des premiers, mais
ses réponses avaient été très-nettes et son attitude
ne permettait pas un instant de penser qu'il pût

être pour quelque chose dans le drame du 5 mai.

Exaspérée par l'attitude de M. Jacobs à l'endroit
de sa fille et par le souvenir de la scène étrange
dont elle avait été le témoin la veille du crime, la
vieille Rose n'avait pas voulu retourner à la phar-
macie, et elle s'était retirée dans la petite chambre
qu'elle occupait au faubourg de Fenet, avec la
détermination de ne plus servir et de vivre dé-
sormais avec les petites rentes qu'elle avait amas-
sées.

La pauvre fille aimait beaucoup sa jeune ma-
tresse, dont elle avait pu apprécier la bonté et la
générosité. C'était elle, en quelque sorte, qui
l'avait élevée, elle qui l'avait conduite pendant de
longues années à la pension, elle qui l'avait un peu
égayée dans la triste demeure de M. Jacobs.
C'était elle qui, chaque dimanche, l'accompagnait
à la messe et aux vêpres; elle qui lui servait de
mère en toutes les circonstances où le pharmacien
était retenu à la boutique. Nous avons dit que M.
Jacobs n'avait aucun parent et aucun ami à Sau-
mur; sans la bonne Rose, la solitude eût été com-
plète autour de Françoise.

Aussi, Rose avait-elle eu beaucoup de chagrin en
apprenant la disparition de la jeune fille qu'elle
considérait un peu comme son enfant, et immédia-
tement, dans sa pensée, elle avait rattaché ce
mystérieux événement à la scène de la veille. Elle
n'était pas éloignée de croire que le pharmacien

qu'il fallait; on lui inflige la province. A ce défenseur de la République et de la clémence, c'étaient les républicains qu'il fallait; on le conduit dans l'impasse du conservatisme. Il lui fallait la lumière, l'espace, le peuple; on lui donne le désert et l'ombre. Oh! qu'ils prennent garde, les Pharisiens! La fureur et l'indignation populaires seraient bien capables, s'ils persistent, de les chasser à coups de fouet, à coups de trique et même à d'autres coups. »

Le ministre Brisson, qui a eu peur de faire passer le cortège funèbre par les grands boulevards, pourrait bien avoir fourni aux intransigeants et anarchistes un prétexte à de violentes manifestations.

LES RÉVOLUTIONNAIRES ET VICTOR HUGO.

Un grand nombre de révolutionnaires, appartenant à tous les groupes, se sont réunis jeudi au café Hollandais.

Le citoyen Vivier a été nommé président, le citoyen Maës secrétaire.

Après une discussion qui a duré fort peu de temps, il a été décidé, à l'unanimité, que le drapeau rouge, avec cette inscription: *Amnistie*, serait porté, aux obsèques de Victor Hugo, par les anciens proscrits de la Commune et tous les révolutionnaires adhérents.

Dans cette même réunion, a été nommée une commission de trois membres qui devra se mettre en rapport avec M. Turquet, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

Les délégués ont mission de faire assigner dans le cortège une place déterminée aux proscrits de 1871.

LUNDI JOUR FÉRIÉ.

Tout en donnant un caractère national aux obsèques de Victor Hugo, la loi qui a été votée à ce sujet ne tend pas à faire de lundi un jour férié; les particuliers ne seront tenus à aucune obligation de repos, les services publics seront seuls interrompus.

Un grand nombre d'associations de province ont envoyé des adresses au président de la Chambre dans le but de faire déclarer le lundi 4^e juin jour férié. M. Floquet a fait part de ces adresses au président du conseil.

Le gouvernement prendra donc probablement l'initiative d'un projet de loi dans ce sens; sinon M. de Lanessan déposera aujourd'hui samedi un projet de résolution donnant satisfaction aux sentiments du pays. La nouvelle sera transmise télégraphiquement à la province.

LA MISE EN ACCUSATION.

Le rapport de M. Gomot sur la proposition de MM. Delafosse, Laisant et plusieurs de leurs collègues, tendant à la mise en accusation du cabinet Ferry, a été distribué jeudi. Il conclut au rejet de la proposition. Mais c'est peut-être le plus sévère réquisitoire qui ait été fait non plus seulement contre le cabinet Ferry, mais contre la majorité républicaine.

Ecoutez un peu pourquoi il ne faut pas mettre le cabinet Ferry en accusation:

lui-même, dont elle connaissait la rudesse et la fausseté, eut pris part au drame, mais elle se garda bien de rien dire. Rose, comme toutes les vieilles filles et même comme bon nombre d'hommes faibles ou ignorants, redoutait par-dessus tout la justice. Elle ne donna donc aux magistrats aucun renseignement nouveau, et attendit avec patience le jour où elle pourrait faire partager à un tiers ses inquiétudes et ses soupçons.

Quelques semaines se passèrent ainsi. Plusieurs personnes, d'existence singulière, furent soupçonnées, arrêtées, puis relâchées faute de preuves. Les journaux cessèrent de parler du crime, les curieux de se porter à la boutique dans l'espoir de faire causer Julien, qui servait tranquillement la clientèle comme si rien ne sût arrivé, et la population se calma peu à peu. La vie sociale est une chaîne sans fin dont les anneaux se succèdent sans interruption: si quelque anneau se brise, d'autres les remplacent aussitôt, et le mouvement recommence comme auparavant.

Seul, peut-être, avec Rose, Georges d'Elvoy n'oubliait pas Françoise. Depuis le triste événement, une singulière mélancolie s'était emparée de son esprit. Il ne pouvait plus travailler dans son cabinet, ni surveiller ses affaires quotidiennes, sans que son imagination ne l'emportât vers la fille de M. Jacobs. En vain, pour chasser ou vaincre

« Dans plusieurs interpellations, dit M. Gomot, le cabinet s'est vu reprocher de faire la guerre sans l'assentiment préalable des Chambres. Les deux Assemblées ont été tour à tour saisies du grief, elles en ont fait justice par des ordres du jour de confiance et par des votes de crédits. De leur part, il y a chose jugée, et les Assemblées doivent avoir le respect de leurs décisions.

» Mais le projet de résolution n'atteint pas seulement le cabinet. En réalité, il décrète d'accusation, devant le pays, la majorité gouvernementale tout entière. »

Par ailleurs, M. Gomot déclare que les moyens d'investigation manquent aux commissaires pour constater le bien fondé des griefs reprochés au gouvernement, et finalement il déclare que ce qui importe avant tout aujourd'hui, est de « mettre fin à un débat irritant ».

Nous demandons à ce qu'on fasse distribuer à des millions d'exemplaires l'ordonnance de non lieu rendue par M. Gomot.

LA PAIX AVEC LA CHINE.

On lit dans la *France Nouvelle*:

Nous avons eu raison de faire des réserves sur les assertions optimistes qui nous étaient servies relativement aux négociations engagées avec la Chine.

On nous avoue aujourd'hui que les pourparlers n'avancent pas, que les plénipotentiaires chinois, loin de s'entendre avec nous, ne s'entendent même pas entre eux.

Et l'officieuse *Agence Havas* est, elle-même, forcée de confesser que la nouvelle de la conclusion d'un traité entre nous et la Chine est prématurée.

Ainsi, rien n'est encore fini quant à la convention. Et cette convention, elle-même, ne serait nullement un dénouement sérieux, ne terminerait rien en réalité. Nous ne sommes peut-être encore qu'au commencement du commencement de cette guerre néfaste.

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Les événements de dimanche et de lundi ne pouvaient manquer d'avoir leur contre-coup au conseil municipal. Le citoyen Vaillant a pris le préfet de police à partie et a réclamé, comme sanction, « la révocation et la punition du préfet de police et de tous officiers, gardes et agents s'étant rendus coupables des provocations, violences et meurtres dont le Père-Lachaise et ses abords ont été le théâtre. »

Les explications du préfet de police n'ont pas mieux valu que celles de son supérieur, M. Allain-Targé, à la Chambre.

Finalement, 36 voix contre 25 ont voté un ordre du jour, présenté par M. Pichon, « blâmant les violences des fonctionnaires et des agents » et revendiquant « pour les élus de Paris la direction de la police municipale. »

Le conseil, qui fait un singulier usage de l'argent des contribuables, avait, au début de la séance, voté un crédit de 2,000 fr. pour les funérailles du citoyen Amouroux, plus

cette pensée, il multipliait ses promenades à cheval; toujours une mystérieuse attraction le ramenait dans le sentier où le comte avait tué son cheval, ou sur la place du Marché-Noir et devant la pharmacie où il espérait vaguement voir repaître Françoise. En vain aussi, sa mère avait cherché à le distraire, à l'éloigner de Saumur, à lui faire entreprendre un voyage de quelques mois. Georges avait doucement repoussé ces propositions et déclaré à sa mère qu'ayant été mêlé au drame et pensant connaître un des auteurs du crime, il se croyait tenu, en conscience, à faire tout ce qui dépendrait de lui pour amener la découverte des voleurs ou des assassins. Il n'osait pas ajouter, de crainte de paraître ridicule, qu'il nourrissait le secret espoir de retrouver la jeune fille vivante encore et de l'arracher aux mains du comte d'Irun et de ses complices.

Il était assis, un soir, sur une petite colline dépendant du parc des Ormes, du haut de laquelle il admirait le panorama de Saumur et du beau fleuve qui déroule si majestueusement ses eaux en amont et en aval de Dampierre à Saint-Lambert-des-Levés. Le soleil se couchait, les ombres s'allongeaient, et la brise de mai commençait à siffler dans les sapins et les épicéas qui couvraient cette partie reculée du parc. Georges rêvait avec délices, sûr de n'être vu ni troublé par personne, lorsqu'il aperçut de loin, sur la route, Rose,

une concession gratuite et perpétuelle au Père-Lachaise, plus une disposition d'après laquelle il se charge, — toujours à nos frais, naturellement, — de l'entretien et de l'instruction jusqu'à leur majorité des enfants de cet ancien membre de la Commune.

Si tous les anarchistes de marque nous coûtent aussi cher, il faudra prochainement augmenter les impôts.

La *Gazette de France* annonce que cette délibération doit être annulée.

On affirme dans les régions politiques que le cabinet Brisson a réservé pour la prochaine législature la discussion de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Certains journaux opportunistes ont même dit que le ministre des cultes avait envoyé à ce sujet une note circulaire.

Aujourd'hui « la Ligue » vient nier le fait et tout en reconnaissant que le ministre des cultes estime qu'il convient de soumettre la situation du problème à la prochaine législature, ajoute: « La diffusion systématique de cette note est une nouvelle manœuvre des amis de M. Ferry, dirigée contre le cabinet actuel; elle a pour but d'inquiéter les catholiques à la veille des élections. »

C'est une hypocrisie de plus à l'actif républicain; personne n'ignore les idées anticatholiques de M. Brisson; tous ont lu ses professions de foi qui ont pour base la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La désaffectation du Panthéon est une preuve nouvelle et instructive de ses sentiments à l'égard des catholiques. Donc, si les ferrychons sont coupables de manœuvre électorale, c'est également le cas des brissonniers. On spoliera après au lieu de spolier avant. Voilà toute la différence.

Les chiffres officiels du ministre de l'agriculture nous apprennent que dans le mois d'avril les importations des blés étrangers sont tombées de plus de moitié.

Cela n'a rien d'étonnant; par ses hésitations et ses lenteurs à voter les droits sur les céréales, le gouvernement de la République a permis aux prévoyants spéculateurs de faire entrer en France, avant le vote de la loi, des approvisionnements de blés qui suffisent à trois années de consommation. Les droits sur les céréales sont donc de nul effet au point de vue pratique; ils n'auront été qu'une réclame électorale et c'est à l'agriculture de se tirer de ce mauvais pas comme elle pourra. Il est vrai qu'il lui resté le bulletin de vote.

BYZANTINISME

On sait que, suivant la distinction subtile de M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur, une bannière qui ne porte aucune inscription est un drapeau; un drapeau sur lequel est brodé une devise, ne fût-elle que d'un seul mot et même d'une seule lettre, devient une bannière, d'où il suit qu'un drapeau rouge, qui serait interdit s'il ne portait aucune devise, devient légal et toléré s'il porte une

l'ancienne domestique de M. Jacobs, qui rentrait en ville.

Le jeune homme connaissait depuis longtemps la vieille bonne. Plusieurs fois il s'était entretenu avec elle du pharmacien et de sa fille, mais depuis le crime il ne l'avait pas aperçue. Sa vue appela aussitôt son attention et il s'étonna de n'avoir pas encore pensé à interroger Rose et à obtenir d'elle quelques renseignements.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

Par suite d'un traité passé avec une des premières maisons de Paris, nous sommes en mesure de fournir à nos lecteurs la MAGNIFIQUE GRAVURE SUR ACIER AU BURIN, intitulée:

LA VIERGE AUX BALANCES

CHEF-D'ŒUVRE du grand peintre Léonard DE VINCI, dont le tableau est exposé au musée du Louvre.

Cette belle estampe artistique, gravée par Garnier, a coûté 10,000 fr. de gravure. C'est dire qu'elle est d'un fini et d'une exécution irréprochable.

Les épreuves se vendent 20 fr. dans le commerce. Par faveur exceptionnelle, elles seront délivrées à nos lecteurs, dans nos bureaux, contre versement de 2 fr. 50 seulement.

Franco, en colis postal: 3 fr. 25.

inscription, celle, par exemple, de: *Vive la Commune!*

Autre résultat singulier du byzantinisme officiel: les drapeaux de nos régiments d'infanterie, les étendards de notre cavalerie, portent présentement au beau milieu une couronne de lauriers avec deux lettres au centre: R. F.

L'armée française n'a donc pas de drapeaux, mais des bannières!

Tels sont les résultats du byzantinisme républicain.

M. Allain-Targé est malade.

COMMENT TRAVAILLAIT VICTOR HUGO

Victor Hugo, comme Lamartine, travaillait le matin.

On sait qu'il écrivait debout, sur du papier bleu, léger, de grand format.

Quand une phrase était terminée, il se relisait, bifflait largement les mots destinés à disparaître.

Sur ses manuscrits figurent d'énormes barres empâtées qui, de loin, font ressembler sa copie à des portées de musique avec doubles, triples et quadruples croches.

De distance en distance, entre les lignes des dessins informes, des silhouettes fantomatiques; quand il cherchait une image, il se la dessinait à lui-même avant de l'écrire.

Bien que les industriels lui eussent offert des sommes relativement considérables pour avoir le droit de nommer une plume de Victor Hugo, le poète resta fidèle à la plume d'oie, qui court en jactant sur le papier, et ne voulut jamais se résoudre à user des plumes de fer.

Victor Hugo a écrit que le transport des restes de Voltaire au Panthéon ne fut qu'une saturnale funèbre.

Le grand poète ne songeait guère, lui croyant inébranlable, que ces saturnales pourraient se renouveler à l'occasion de ses propres obsèques, et au sort qui lui était réservé par des sectaires ineptes, ni que Dieu serait profané en son nom.

L'EMPEREUR GUILLAUME.

L'Empereur d'Allemagne est fort malade et cependant, dans son entourage, on se fait de grandes illusions; mais, dans le public, l'attente d'une issue funeste est le sentiment qui domine.

La preuve en est dans les nombreux rassemblements qui se succèdent du matin au soir devant le palais impérial.

Le prince Frédéric-Charles a subitement interrompu sa cure à Marienbad et est arrivé avant-hier à Berlin; d'autres princes de la famille impériale absents de la capitale ont été mandés par voie télégraphique. Enfin, comment d'une manière défavorable de la part du prince de Bismark qui devait rendre il y a quelques jours à Friedrichshagen l'honneur apporté à son départ.

La France a reçu la dépêche suivante de Berlin, 28 mai:

« L'Empereur a dormi si longtemps et si profondément aujourd'hui, que les médecins ont cru à une faiblesse voisine de la mort.

» C'est pourquoi ils ont instamment prié la grande-duchesse de Bade de vouloir bien remettre encore son départ pour Carlsruhe.

» Le Prince impérial et sa femme sont allés à Potsdam, cette après-midi, et se sont rendus aussitôt au chevet de l'Empereur.

» Les médecins craignent que les forces du malade n'aillent encore en décroissant; il ne prend pour ainsi dire plus de nourriture du tout, l'état comateux persiste. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 mai. Calme et fermété, voilà le mot d'ordre. Le tant achète, la spéculation n'ose pas rendre le titre flottant se fait de plus en plus rare.

Les Rentes françaises ont des cours bien tenus, mais sans changements notables: le 3 0/0 est à 80.40, l'amortissable à 82, le 4 1/2 0/0 à 109.

On parle bien prématurément d'une augmentation du capital du Crédit Foncier. Il n'y aura lieu de recourir à cette mesure avant 18 ans. D'ailleurs une émission d'actions nouvelles est une bonne fortune pour les porteurs d'actions anciennes. Les obligations à lots Communales et municipales ont aujourd'hui leur place dans tous les portefeuilles en raison de leur solidité, de leur rendement et des chances de fortune qu'elles présentent.

La Société Générale reste à 455, ce qui représente un déboursé de 20 fr. pour l'acheteur. Les résultats acquis de l'exercice en cours justifient des prix plus élevés.

Chaque semaine, l'obligation Est-Algérien fait de nouveaux progrès. On cote 345.25, ce qui est encore bien bon marché pour une valeur dotée de garanties légales.

L'assemblée générale de la Foncière Lyonnaise a eu lieu le 26.

Il ne sera pas distribué de dividende. Du reste les actions sur lesquelles on a versé 250 fr. ne valent plus que 65 fr., d'où la conséquence que les deux tiers du capital social sont engloutis. D'où le Crédit Lyonnais, possesseur de près de 70,000 titres, perd à lui seul plus d'un million de revenu par an.

Le Suez varie de 2,075 à 2,090; l'Égypte unifiée est à 319; on offre la Banque Ottomane à 539.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer sont sans grands changements: le Nord à 1,645, le Midi à 1,472, l'Orléans à 1,330, l'Est à 752.50, l'Ouest à 845.

Chronique militaire.

Les suppressions d'emplois par suite de raisons budgétaires continuent à se produire à l'École spéciale militaire et réduisent de plus en plus les cadres affectés à cette École.

M. Comtessec, chef de bataillon d'infanterie; M. Lemardeley, chef de bataillon du génie; M. Michaut, capitaine d'artillerie, ont été rayés des contrôles de l'École.

M. Durand de Villers, qui vient d'être promu major du 42^e régiment de cuirassiers, ne sera pas remplacé dans ses fonctions de capitaine instructeur. (France militaire.)

ÉCOLE DE SAINT-MAIXENT.

Les adjudants de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, de l'École polytechnique et de l'École d'artillerie et du génie de Versailles seront choisis parmi les sous-officiers méritants qui ne seront pas en même temps proposés pour élèves-officiers. Il sera désigné dans chaque arrondissement d'inspection un sous-officier pour être attaché à l'École de Saint-Maixent.

Les candidats devront être susceptibles d'être employés dans ladite École comme sous-instructeurs d'équitation.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Toutes les municipalités ont déjà désigné ceux de leurs membres chargés de représenter leur Conseil municipal aux funérailles de Victor Hugo.

On ne parle pas encore à Saumur des membres du Conseil qui seront chargés de cette mission. Cependant, le temps presse.

À Poitiers, sur la proposition de M. Doucet, membre du Conseil municipal et adjoint au maire, le Conseil a décidé que la rue de la Préfecture s'appellerait dorénavant: rue Victor Hugo.

Cette rue a porté successivement les noms

de rue Impériale, rue du Quatre-Septembre et rue Nationale.

Semblable proposition ne peut tarder à être faite également à Saumur. Mais quelle rue y perdra son nom? On se le demande.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS.

AVIS concernant la réduction de 50 0/0 accordée aux membres des délégations envoyés aux obsèques nationales de Victor Hugo.

Les gares et stations sont autorisées à accorder aux membres des délégations qui emprunteront le réseau de la Compagnie d'Orléans pour se rendre aux obsèques de Victor Hugo, une réduction de 50 0/0 sur les prix du tarif général.

Sur la présentation d'une liste nominative, visée par la municipalité, les autorités constituées ou les présidents de Sociétés, les gares délivreront des billets de demi-place sur lesquels devra être apposé le timbre: Autorisé.

Cette concession aura son effet, pour l'aller, pendant les trois jours qui précéderont et pour le retour pendant les trois jours qui suivront la date qui aura été fixée pour les funérailles.

Paris, le 26 mai 1885.

Le chef de l'exploitation,
CAZAVAN.

Des pêcheurs ont trouvé avant-hier dans leurs filets, aux Rosiers, le cadavre du jeune Balmitgère, employé des postes à Saumur, qui, à la suite d'observations de son chef de service, s'est jeté dans la Loire, du haut du pont Cessart, le mercredi 20 mai, à 9 heures 1/2 du soir.

Le corps a été ramené à Saumur et l'inhumation a eu lieu hier, à 2 heures.

SQUARE DU THÉÂTRE

HARMONIE SAUMUROISE

Programme du Dimanche 31 mai, à 8 heures du soir.

1. Allegro militaire..... BLÉGER.
2. Duo Foscarl..... VERDI.
3. Air varié pour saxophone, piston et baryton..... GOICHON.
4. Bouquet de fraises, valse..... GIBERT.
5. Belle étoile, polka pour piston. BLANCHETEAU.

Le Chef de musique,

GOUBEAULT.

ASSEMBLÉES DES ENVIRONS DE SAUMUR.

Demain dimanche 31 mai, à Varrains.
Dimanche 7 juin, à Dampierre.

Demain dimanche, grande fête à la Motte-Bourbon (Vienne).

SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE. — Pendant l'orage de l'avant-dernière nuit, un incendie occasionné par la foudre a éclaté chez M. Jean Goyon, propriétaire aux Pruniers, commune de Saint-Martin-de-la-Place.

Eveillé vers 4 heures 1/2 par un coup de tonnerre, le sieur Goyon aperçut une clarté par la croisée de sa chambre, et voulant s'en rendre compte, sortit aussitôt.

Le feu dévorait son hangar, situé à 45 mètres du logement principal. La foudre était tombée sur deux grands peupliers voisins dont les éclats ont été projetés à cent mètres aux alentours.

Après deux heures de travail, le sieur Goyon, aidé d'une vingtaine de voisins, a pu éteindre cet incendie. Les pertes, couvertes par une assurance à la Mutuelle du Mans, ne s'élèvent qu'à 200 fr. environ.

TOURS.

On lit sur les murs de Tours une large affiche rouge émanant du groupe prétendu libre-penseur de Tours. Cette affiche annonce en termes ridicules que le panegyrique (!) de Victor Hugo sera prononcé le 31 mai à la suite des conférences qui ont été organisées au Cirque par les athées tourangeaux.

Victor Hugo athée et libre-penseur! Ceux qui oseront pérorer sur la tombe à peine fermée du poète spiritualiste feront bien de relire un peu les œuvres du Maître avant de toucher un sujet qui semble particulièrement scabreux.

Nous avons dit que des poursuites étaient dirigées contre M. le curé de Pioussais pour exercice illégal de la médecine et critique en chaire des actes du gouvernement.

C'est M^r Robinet de Cléry, avocat du barreau de Paris, qui défendra M. le curé de Pioussais devant le tribunal de Melle.

LE PRIX DE LA VIANDE.

En Suisse, les vivres sont meilleur marché que partout ailleurs. Les journaux de Bâle racontent que dans le faubourg industriel de Liestal, les ménagères paient la viande de bœuf, première catégorie, à raison de 60 centimes la livre seulement; la seconde catégorie se vend 50 centimes. Un boucher de Sissach livre même la viande de première qualité à 50 centimes et celle de seconde qualité à 35 centimes la livre.

La plus agréable, la plus limpide, la seule Eau minérale gazeuse et ferrugineuse — qui mélangée au vin ne le noircit pas — souveraine pour rétablir les fonctions de l'estomac, c'est l'Eau de Saint-Galmier (Loire); elle est mise à la portée de tous par son prix modique; l'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, vend la Source Noël 25 c. la bouteille, la Source Badoit 30 c. — Livraison franco à domicile.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 25 mai

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 15 » à 17 »	9 » à 11 »	
Saumur, 17 50 18 »	11 » » »	
Baugé, 16 » 16 50	9 » » »	
Segré, 17 25 » »	11 » » »	

Beaupreau,	16 50 » »	8 50 9 »
Montfaucon,	16 30 » »	8 50 9 »
Montrevault,	16 50 » »	8 50 9 »
Chemillé,	15 76 16 50	8 50 9 50
Champtoceaux,	16 » 16 50	8 50 9 »
St-Flor.-le-Vieil,	16 » » »	8 50 » »
Cholet,	» » » »	» » » »
Vihiers,	15 50 16 »	8 50 9 »
Brissac,	15 50 » »	9 » 9 50
Chalonnnes,	16 » 16 50	8 » 9 »
Doué,	17 50 18 »	10 50 » »

À Nantes, blés américains, de 23 50 à 24 » les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 17 25 à 17 75 les 80 kilos.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 30 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Sommaire du 23 mai:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: La statue des États-Unis à Paris; Portraits de MM. Morton et Mac-Lane; Perte de l'Oise; Le grand canon de Bange; Alphonse de Neuville, peintre; Les portraits du siècle; La nuit du Valpurgis; L'exposition florale des Orchidées. — Salon de 1885, par Olivier Merson. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Echecs. — Récréation de la famille.

GRAVURES: Inauguration de la statue des États-Unis. — M. Morton. — M. Mac-Lane. — Le naufrage de l'Orne. — Le canon géant de Bange. — Alphonse de Neuville, peintre. — Exposition des portraits du siècle. — La nuit du Valpurgis. — Exposition florale. — M. Desains. — M. le colonel de Bange. — Echecs. — Proverbe à compléter. — Rébus.

BOURSE DE PARIS.

DU 29 MAI 1885.

Rente 3 0/0.	80 30
Rente 3 0/0 amortissable.	82 »
Rente 4 1/2.	105 15
Rente 4 1/2 (nouvelle).	108 90
Obligations du Trésor.	512 »

45 ANS DE SUCCÈS

32 Récompenses dont 42 Médailles d'or
ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires
ET LE SEUL VÉRITABLE

Contre les indigestions, étourdissements, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête et dissipant le moindre malaise. Excellent aussi pour la toilette et les dents.

Préservatif Souverain contre les épidémies

FABRIQUE à LYON, 9, cours d'Herbouville
Maison à Paris, 41, rue Richer.

Dépôt dans les principales pharmacies, parfumeries, épiceries fines. — Se méfier des imitations, et, pour éviter toute confusion, exiger le véritable nom de H. de RICQLÈS, dont la signature doit se trouver sur l'étiquette du flacon.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

UN ENFANT SUBLIME

Le vendredi 22 mai 1885 mourait, à 83 ans et 3 mois, le grand poète que Chateaubriand avait appelé autrefois *Enfant sublime*. C'est lundi 1^{er} juin, on le sait, qu'auront lieu ses funérailles. A cette occasion, nous esquissons à grands traits les principales phases de l'existence de l'illustre mort.

Victor Hugo paraissait taillé pour devenir centenaire. On eût dit même que beaucoup de ses admirateurs en étaient venus à croire l'homme immortel aussi bien que l'écrivain. Il leur semblait en quelque sorte impossible qu'il disparût. On parlait d'une façon vague et comme s'il n'eût pas été de la même essence que les autres hommes, comme si l'âme de Dieu, en reconnaissance des égards que l'illustre poète a bien voulu garder pour lui, devait inventer une façon spéciale de le rappeler, par exemple en le faisant enlever par un aigle dans son vol vers le soleil, ou disparaître sur un char de feu.

La vie littéraire de Victor Hugo embrasse plus de 60 ans, et 60 ans d'une activité qui ne s'est jamais

ralentie. C'est en 1822 que parut le premier volume des *Odes*; c'est en 1882 qu'a paru son dernier volume de vers: *les Quatre vents de l'esprit*. Encore a-t-il publié depuis 1882 *les Hies de la Manche*, une étude réunie à la dernière édition de ses œuvres, et avait-il commencé non-seulement à concourir à l'Académie française et aux *Jeux floraux*, mais à écrire dans la *Muse française* et le *Conservateur littéraire* bien avant 1822. L'édition publiée par Hetzel et Quantin, et qui n'est terminée que de la fin de l'an dernier, comprend quarante-six volumes in-8: poésie, drame, roman, histoire, voyages, mélanges et critique. On assure qu'il laisse encore deux ou trois malles pleines d'œuvres posthumes, poèmes et drames. On parle en particulier de trois actes: *l'Épée, la Grand'Mère, Comment on devient Gavroche*, et aussi d'un drame plus important: *les Ju-meaux*, qui serait perdu, mais qu'on aurait encore l'espoir de retrouver. J'ai vu mentionnés également trois autres drames: *la Faim, la Forêt mouillée, le Théâtre en liberté*. Un pareil monument étonne par ses proportions, et l'on se sent découragé d'avance à l'idée de le décrire. Par où aborder la montagne? Quel chemin choisir pour l'escalader, pour arriver, à travers les forêts, les torrents, les précipices, les glaciers, jusqu'au sommet? Ce n'est pas une mince entreprise et qui se puisse improviser.

La seule nomenclature de ses ouvrages avec quelques lignes d'appréciation serait déjà une lon-

gue besogne. Mais pourquoi répéter pour la millième fois ce que tout le monde sait, et copier Vau-pereau après tant d'autres? Pour faciliter la tâche, plusieurs ont pratiqué des compartiments dans l'œuvre et dans la vie de Victor Hugo. Ils ont examiné tour à tour Victor Hugo poète lyrique, poète dramatique, romancier, homme politique, orateur, académicien, que sais-je encore? Mais ces vues de détail cachent la vue d'ensemble, et si on ne les résume dans une forte synthèse, on risque de ne pas plus connaître Victor Hugo qu'on ne connaîtrait une cathédrale après avoir étudié chacune de ses chapelles l'une après l'autre.

D'autres ont partagé sa vie en étapes, comme pour l'escalade du Mont-Blanc; on va le premier jour aux Grands-Mulets, puis au Grand-Plateau, puis au Coucher, et enfin au sommet. Il est certain que la carrière du poète se divise comme d'ellemême en trois parties principales: Avant l'exil, Pendant l'exil, Après l'exil. Avant l'exil, ou plutôt avant 1849, date de sa conversion démocratique et sociale, c'est le poète monarchique et religieux, avec une évolution déjà très-accentuée, avec bien des défaillances, bien des symptômes graves et inquiétants, mais sans rien encore d'irréparable. C'est surtout dans son théâtre qu'on peut relever ces symptômes grandissants. Une pièce comme le *Roi s'amuse* ne montrait-elle pas jusqu'où Victor Hugo pouvait aller, entraîné par le besoin de l'effet

à outrance et quand même, le désir de l'applaudissement, l'ivresse de l'antithèse, si je puis ainsi dire, et aussi par le secret intérêt de faire passer ses hardiesses littéraires en caressant les préjugés du parterre!

Tout en introduisant une note nouvelle dans la poésie et en annonçant déjà par plus d'un côté les tendances futures, les *Odes* étaient encore presque classiques de forme. Les *Ballades* vinrent accuser brusquement la note romantique. Le moyen âge y faisait son apparition, mais un moyen âge de fantaisie, j'allais dire de bric-à-brac: — les sylphes, les timbaliers, les archers, les burgraves, les nains et les géants, les cors, les chauves-souris, le sabat, défroque et décor qui ont si longtemps dispensé d'étudier l'âme de cette grande époque.

(A suivre.)

Un des organisateurs de la grande fête donnée en 1881, à Victor Hugo, en l'honneur de son quatre-vingtième anniversaire, expliquait au maître les détails de la cérémonie.

— Ici, disait-il, nous aurons des lauriers; là, des fleurs; plus loin, des couronnes d'immortelles....

— Un instant, répondit Victor Hugo, n'allez pas si vite; pas d'immortelles; vous auriez l'air de faire la répétition générale de mon enterrement!

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué, docteur en droit, et de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

VENTE

Par adjudication,

Le dimanche 31 mai 1885, à midi et demi, en l'étude de M^e PINAULT, notaire,

En quatre lots, avec faculté de réunir plusieurs lots en un seul :

1° D'une portion des bâtiments dits « LES AUBRIÈRES ».

Mise à prix : 1,000 fr.

2° 27 ares 50 centiares de vigne dits « LA PIÈCE-DU-CHÈNE ».

Mise à prix : 500 fr.

3° 86 ares 71 centiares plantés de vigne et d'arbres fruitiers.

Mise à prix : 2,600 fr.

4° 85 ares 50 centiares, plantés de vigne et d'arbres fruitiers.

Mise à prix : 2,400 fr.

Immeubles situés à Terrefort, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, dépendant de la succession du sieur Urbain REVELLEAU.

S'adresser, pour tous renseignements :

Soit à M^e DE NEUVILLE, avoué poursuivant ;

Soit à M^e PINAULT, notaire.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Qui aura lieu en l'étude de M^e GAUTIER, le dimanche 14 juin, à midi,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de Bordeaux, n° 3,

Occupée par M. GENNETÉ, boulanger

Loyer, 800 fr. par long bail.

Toutes facilités pour le paiement.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

Vaste Maison

A Bagnoux, rue des Pauvres, appartenant à M^{me} Renard-Mongars.

S'adresser à la propriétaire, M^{me} RENARD, à Saint-Florent, et à M^e BRAC, notaire. (446)

Étude de M^e PAUL TAUREAU, notaire à Doué.

A AFFERMER

PRÉSENTMENT,

Le Moulin de la Blanchisserie

Situé commune de Doué,

Avec 4 paires de meules, bluterie et nettoyeurs, marchant par l'eau et par la vapeur.

On pourrait joindre 5 hectares de pré.

S'adresser à M. SIGOGNE-LEROUX, à Soulanges, et au notaire. (431)

Étude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (Maine-et-Loire).

A VENDRE

UNE

BELLE PROPRIÉTÉ

Faisant partie du domaine de la

ROCHE-AUX-MOINES

Située commune de Neuillé, et par extension dans celles de Saint-Lambert et de la Breille.

Comprenant :

1° Maison de maître, cours, jardins, caves en roc et vastes servitudes ;
2° Bâtimens à usage de ferme, terres labourables, prés, landes et sâpinières, le tout d'une contenance d'environ 25 hectares.

Grande facilité de paiement.

S'adresser, pour visiter la propriété, au sieur TOUREAU, fermier, et, pour tous renseignements et pour traiter, à M^e LEDROIT, notaire à Neuillé. (438)

A LOUER

PRÉSENTMENT

BEAUX APPARTEMENTS

Meublés ou non meublés,

Situés rue Nationale, 31.

S'adresser à M^{me} veuve BOUGRIER. Beau MOBILIER à vendre à l'amiable.

A VENDRE

UNE MAISON

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M^e LE BARON, notaire

A VENDRE

OU A LOUER

MAISON ET MAGASIN

Place du Roi-René.

S'adresser à M. TOURON, rue de l'Abattoir. (439)

A LOUER

DE SUITE

MAISON

Située rue de la Maremaillette, 12.

S'adresser, pour visiter et renseignements, chez M. FABRE, même rue, en face. (412)

A LOUER

ANCIENNE MAISON LAVOYE

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, au Champ-de-Foire.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins.

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A CÉDER

PAR SUITE DE DÉCÈS,

ATELIER DE FORGE

ET D'OUTILLAGE

DE M. CHARLES AUGER,

Rue du Petit-Mail, Saumur.

S'adresser à M^{me} veuve AUGER.

ACÉDER un magasin

de chaussures, à Angers, très-bonne clientèle, atelier pour la commande. On demande peu comptant, mais de bonnes garanties. — S'adresser au bureau du Journal d'Affiches de l'Ouest, Angers. (481)

M^{me} veuve CHAUSSARD, ancienne coupeuse des Magasins du Printemps, à Saumur, a l'honneur d'informer les Dames de cette ville, qu'elle vient de s'établir, rue du

Marché-Noir, n° 14, maison BODAIRE. Elle peut leur offrir les plus riches tissus, provenant des premières maisons de Paris, à des prix modérés et marqués en chiffres connus.

Pour répondre à la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, elle apportera tous ses soins dans la confection des Costumes qui lui seront confiés.

M^{me} CHAUSSARD demande des ouvrières.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser 15, rue de Bordeaux.

UN HOMME jeune, dans la force de l'âge, demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Moteur à Gaz

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénéier.

A VENDRE

Un joli PHAETON dernier modèle, presque neuf et très-léger. Conditions très-avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION

VOITURE AMÉRICAINE ou fermée à volonté. Bon marché.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

CHEVAL bai cerise, se montant bien, demi-sang, 3 ans. Prix modéré.

S'adresser à M^e GUYARD, notaire aux Rosiers-sur-Loire. (451)

A VENDRE

BEAU ET BON Cheval de coupé, Irlandais, azean, 7 ans, 1-59, très-sage, se monte bien, vendu avec garanties.

S'adresser 34, rue de Bordeaux.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

CIDRES

M. René ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.

Magasins PICHAT, place du Roi-René. (831)

MENIER, professeur de gym-

nastique au Collège de Saumur, a l'honneur de faire savoir qu'il est à la disposition des personnes qui voudraient se faire donner des leçons particulières de gymnastique, boxe, bâton et canne.

S'adresser au Collège. (433)

M. PERRAY

Organiste

Accordeur de PIANOS diplômé, fait toutes les réparations qui se rattachent à cette profession.

S'adresser chez M^{me} GUILLET, lampiste, rue de la Tonnelle, 31.

PARFUMERIE

DES CHATELAINES

Les Spécialités de cette Maison consacrées par un demi siècle de succès.

Eau Tonique Parachute

DE CHALMIN

Pommade des Châtelaines

Pommade Epidermale

Savon des Châtelaines

Savon Epidermal

Héliotrope blanc du Pérou

Vinaigre Anglais, etc.

SE TROUVENT CHEZ :

Henri MACHET, Coiffeur Parfumeur, Place de la Bilange, SAUMUR

Fabrique de Chaudronnerie en tous genres

AGRANDISSEMENT DES MAGASINS DE LA MAISON

AUGUSTE BILLY

Rue Nationale, 21, SAUMUR

Grande spécialité d'Articles de chauffage de tous modèles et de toutes provenances. Choix considérable de Cuisinières en fonte sortant de meilleures Fonderies, vendues à des prix modérés, dédaignant toute concurrence.

Grand assortiment d'Articles en fer battu étamé et émaillé de toute sorte. Articles en cuivre pour pâtisseries, confiseurs, distillateurs. Réparations à bref délai de tous articles en cuivre, tôle, fer-blanc et zinc.

Seul possesseur du grand FOURNEAU avec CENDRIER-TRIEUR à l'usage des restaurateurs, maîtres d'hôtel et maisons bourgeoises.

Grande et seule fabrication de la POMPE de JARDIN en cuivre étamé et de tous accessoires s'y rattachant.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE L'ABREUVOIR.

Toutes les Marchandises sortant de la maison Auguste BILLY étant de premier choix, sont vendues à garantie.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

LIBRAIRIE GRAVURES - MUSIQUE

Envoi franco des Catalogues

Fr. par mois



par mois

Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours.

Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Médecins médicaux.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab^l de bains, Maisons de Produits hygiéniques (Lire la Notice).

Thés

CHOCOLAT

Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 80 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 80 ; 2 fr. 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, CARREAU-RATON, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et confiserie. (281)



MANUFACTURE DES POMPES BROQUET

121, Rue Oberkampf, PARIS

En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les pays de vignes et pays de pommes, la Maison BROQUET a mis au point plusieurs nouveaux systèmes de Pompes Rotatives ou à piston perfectionnés spécialement pour le transport des Cidres, Vins Spiritueux, etc., etc. Elle a également en Magasin au grand approvisionnement l'Alambic-Valyn, indispensables à toutes distilleries. Demander l'envoi des Prospectus illustrés qui sont adressés gratuitement.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.